

REGLEMENT INTERIEUR

APPLICABLE ENTRE LE PONEY-CLUB

LES CRINIÈRES D'ANGE ET SES CLIENTS

- ÿ L'accès aux écuries ou aires de pansage des chevaux ou poneys est autorisé uniquement aux clients et dans le cadre des cours, (ou à la demande des enseignants ou des dirigeants du club).
- ÿ Nous ne sommes pas responsables des enfants et adolescents en dehors de leurs heures de cours d'équitation.
- ÿ Nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte, d'échange ou de vol des affaires personnelles de notre clientèle.
- ÿ Les chiens de notre clientèle doivent être tenus en laisse afin d'éviter d'éventuelles perturbations des cours.
- ÿ Il est interdit de casser les branches des arbres, ni de cueillir les plantes et fleurs au sein du poney-club : merci de respecter le travail des dirigeants qui vous offrent un lieu agréable dans une nature encore préservée.
- ÿ Le port du casque ou bombe d'équitation aux normes « EN 1384 » est obligatoire.
- ÿ Il est interdit de fumer dans les locaux de poney-club.
- ÿ Toutes séances non décommandées 24 heures à l'avance seront dues donc décomptées sur les cartes ou forfaits.
- ÿ Il est obligatoire que chaque cavalier soit assuré pour la pratique de l'équitation : les licences fédérales de la F.F.E vous sont proposées.
- ÿ Nous nous réservons le droit de modifier les horaires des cours pendant la période hivernale (raison économique).
- ÿ Notre choix de poneys (taille, caractère...) permet aux enfants une progression logique et en toute sécurité : « On n'apprend pas aux petits enfants à pédaler avec le grand vélo de papa, mais avec un vélo adapté à sa taille ». Il en est de même pour le poney : un enfant sur un poney trop grand ne progresse plus.
- ÿ Tout client désireux de présenter une réclamation qu'il estime motivée et justifiée concernant le centre doit s'adresser directement à Laurence ou Stéphane
RAYNAUD
- ÿ Les stages vacances ou du dimanche, les concours, les examens fédéraux et toutes autres activités du club devront être réglées avant le début de celles-ci .
- ÿ Les forfaits et cartes ne sont pas remboursables en cas d'abandon de la pratique et quel que soit le motif.

LA DIRECTION : STEPHANE ET LAURENCE RAYNAUD